

3. Aspects techniques

3.1. Le nom de domaine

Bien que Decalog vous propose un nom de domaine par défaut (ville.bibenligne.fr), acquérir votre propre nom de domaine est conseillé.

En effet, un nom de domaine explicite, intégrant les mots-clés, séparés par des tirets, aide au référencement : mediatheque-ville.fr par exemple.

Trois possibilités pour un nouveau nom de domaine s'offrent à vous.

- Sous-domaine sur l'adresse du site de la commune

Vous devez vous rapprocher du service informatique de votre collectivité pour créer un sous-domaine sur l'adresse du site de la ville. *Exemple : L'adresse du site de votre ville est "maville.fr". Je contacte la mairie en demandant un sous domaine du type "mediatheque.maville.fr".*

Le service informatique de la collectivité doit placer une redirection de type A (transparente) vers notre IP (46.105.189.116) puis nous le signaler pour que nous répercutons le changement d'adresse. Il faut compter environ 48 heures pour la mise en place.

Toute cette procédure est totalement gratuite et permet un référencement optimal : on retrouve à la fois dans l'adresse le mot médiathèque (l'activité) et le nom de la ville (le lieu).

- Achat direct d'une adresse

S'il n'est pas possible de créer un sous-domaine sur l'adresse du site de la ville ou que vous préféreriez une adresse particulière, vous pouvez acheter directement un nom de domaine. En effet, de nombreux sites proposent la création d'un nom de domaine moyennant une dizaine d'euros par an (OVH, etc.).

Il vous faut effectuer la redirection vers notre IP. Le service support Decalog se tient à votre disposition pour vous apporter son aide.

“ N'oubliez pas que le nom de votre site doit mentionner votre activité afin d'optimiser le référencement de votre site

“ **Exemple** : Bonne adresse pour le référencement : mediatheque-loire.fr (activité + lieu) Mauvaise adresse de référencement : biblioludo-lereseau.fr (biblioludo terme inconnu par les moteurs de recherche et le réseau n'évoque pas un lieu précis)

- Adresse gratuite

Si aucune des deux précédentes solutions n'est envisageable, vous pouvez bien entendu continuer à utiliser l'adresse proposée par Decalog contenant "bibenligne.fr" avec ses limites sur le référencement de votre portail.

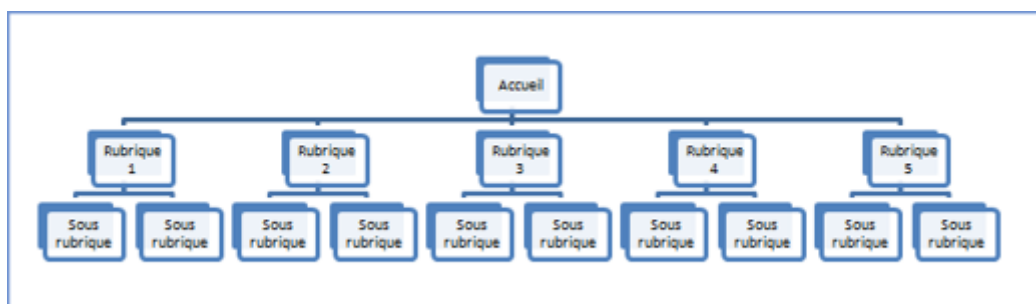
En effet, de nombreux sites possèdent une adresse similaire (et les moteurs de recherche aiment la démarcation). De plus, l'adresse par défaut ne reflète pas l'activité de celle-ci (ni parfois le lieu de votre médiathèque) : l'utilisateur qui tape "médiathèque" et le nom de votre ville dans son moteur de recherche ne sera donc probablement pas en mesure de retrouver le site de votre établissement dans les premiers résultats.

3.2. La structuration de l'arborescence

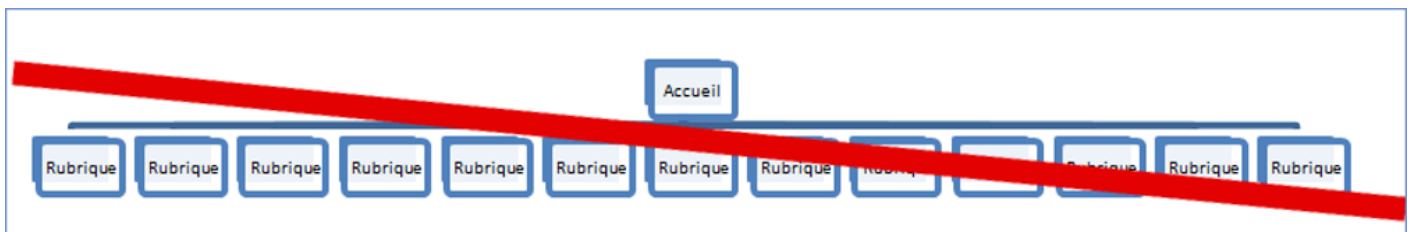
Cette notion concerne principalement DECALOG PORTAIL PRO. En effet, DECALOG PORTAIL ESSENTIEL dispose de peu de rubriques et consiste en un seul niveau

Il est important que vous regroupiez les contenus en fonction de leur thématique. Chaque page doit avoir son thème précis (voire son mot-clé) pour une recherche de l'information facilitée. L'internaute veut trouver rapidement l'information recherchée. Cette contrainte implique bien entendu de développer un peu plus le contenu de la page.

Afin de faciliter la navigation et l'indexation du contenu, il vous faudra préférer une arborescence large (dans la mesure du raisonnable) plutôt qu'une arborescence profonde. Il est conseillé de ne pas excéder 3 niveaux, afin de ne pas perdre l'internaute.



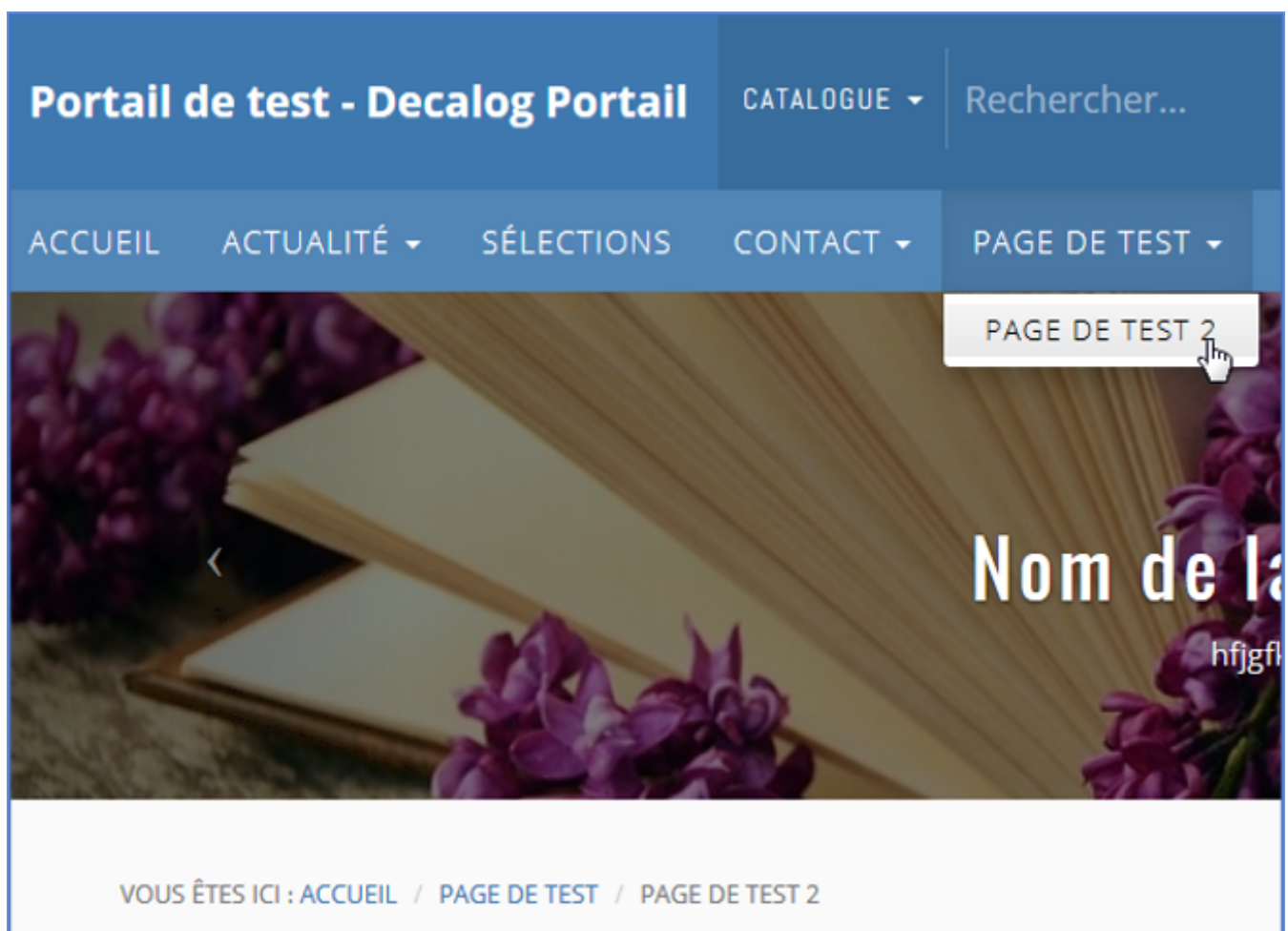
1- Exemple d'arborescence



2- Exemple d'arborescence trop large

3.3. La navigation dans le site

Pour aider les **internauts à se situer sur votre site** et pour que les **moteurs de recherche comprennent bien la structuration de votre information**, nous avons mis en place un fil d'Ariane.



3- Exemple d'arborescence avec déroulement des menus et fil d'Ariane associé dans Decalog Portail

Un plan de site dont les liens pointent vers les sections les plus importantes de votre site aide également à la navigation.

3.4. Le fichier sitemap.xml

Ce fichier liste d'une manière exhaustive les liens de votre portail. Il permet aux moteurs de recherche de connaître rapidement toutes les pages du site.

Ce fichier est créé directement par Decalog et mis à jour automatiquement.

3.5. Le nom des pages

Décalog ajuste en continu les dispositions qui permettent d'améliorer le référencement des sites (SEO). Parmi ces techniques, nous développons la réécriture d'URL (« URL rewriting ») qui fournit aux moteurs de recherche des adresses de page qui intègrent les mots-clés les plus utiles. Ces informations sont considérées comme prioritaires par les moteurs de recherche et contribuent à pousser le site en première page de résultat.

“ Exemple :

<http://demo.bibenligne.fr/s/node/content/nid/285> peut-être remplacé par
<http://demo.bibenligne.fr/selections>

3.6. L'hébergement

Afin de satisfaire vos usagers et répondre aux exigences des moteurs de recherche, Decalog héberge les sites Decalog Portail sur une plateforme optimisée, offrant une excellente rapidité d'affichage des pages et un taux de disponibilité supérieur à 99%. Nous ajustons de façon dynamique les ressources (mémoire, CPU) allouées aux serveurs. Un serveur de cache permet de présenter sans délai les enrichissements dynamiques des notices bibliographiques (comme Wikipedia par exemple).